Parmi les prix de 25.000 francs de la dotation Cognacq-Jay, un autre echoit à une brave famille d'AVION, celle des époux **Bertiaux Waquet**, qui habitent une coquette maisonnette dans la rue Laplace.

Le chef de famille, M. Paul Bertiau, est né le 1er mars 1886 à **Noeux-les-Mines**. Il se maria le 27 août 1910 à la mairie d'Avion avec Mlle Marie Waquet originaire de **Lourches**, où elle vit le jour le 17 novembre 1888.

De leur union ils eurent onze enfants qui sont vivants et qui sont : Paul, 23 ans ; Leon, 21 ans ; Joséphine, 19 ans ; Marie, 17 ans ; Louise, 11 ans ; Louis, 10 ans ; Germaine, 9 ans ; André, 8 ans ; Eugène, 6 ans ; Clemence, 4 ans ; Julienne, 2 ans et demi.

L'aine est marié et le cadet va partir prochainement pour le régiment.

Le père est un rude travailleur qui, pendant 27 ans, peina comme mineur au fond de la fosse n° 4 de **Liévin**. Pour cause de sante il dut abandonner le métier de mineur et il entra il y a six ans dans la police municipale.

Mobilisé en 1914 au 5e regiment territorial, M. Bertiau fut fait prisonnier à **Maubeuge**. Il fut envoyé en représaille à Tirpertzoers, pour travailler aux mines de Wolfran où il resta 45 mois. Pendant sa captivité, il contracta une grave maladie et dut être opéré. A la suite de cette operation il fut réformé à 80 %.

Rentré en France le 13 janvier 1918, il retrouva sa femme et ses quatre enfants à Sancheville (Eure-et-Loir) où ils avaient été évacués.

Ensemble ils revinrent à **Avion**, et M. Bertiau se mit durement à la besogne pour élever honnêtement ses enfants et leur donner unc bonne éducation.

C'est par un de ses collegues de la police que M. Bertiau apprit la nouvelle de l'attribution du prix. Celle-ci se répandit rapidement à travers la cite d'Avion où cette famille est très estimée et ce fut bientôt un défilé d'amis dans la petite maison de la rue **Lepage**, venant apporter leurs félicitations aux nouveaux lauréats.

Les époux Bertiau ne cachent pas leur joie, car voilà six ans qu'ils renouvelaient leur demande pour l'obtention de cette donation.

Cette fois leurs vœux ont été exaucés et ils le méritaient.

« Le prix qui nous echoit, nous déclara M. Bertiau, nous permettra de payer ce qu'il nous reste à verser sur le prix de notre maison que nous avons fait construire sous le régime de la loi Loucheur ». — **D.**

La famille Dubocage-Lévêque, de Fond-Dodu près de Luzoir

Une quatrième famille nombreuse de **notre région** a reçu un prix de 25.000 **francs** de la fondation Cognacq-Jay. **C'est la famille Moïse Dubocage-Lévêque, de Fond-Dodu, près de Luzoir (Aisne).**

Les époux Dubocage-Lévêque sont **d'anciens fermiers de Fourmies**, rue du **Terne**. Leur douzième enfant est né il y a un mois et M. Paul Doumer, président de la Republique, a bien voulu accepter d'être son parrain.

M. Moïse Dubocage est mutilé de guerre. A la suite d'une grave blessure reçue au front, il a dû être amputé d'une jambe.

Le prix qui vient d'être attribué à ces braves gens est, on le voit, venu apporter un peu de bien-être à une famille très méritante.

Les prix de 10.000 francs

Outre les prix de 25.000 fr. décernés à des familles nombreuses et dont la liste a été rendue publique mercredi l'Académie a accordé à des familles nombreuses les prix dont voici la liste pour notre rég.on : Fondat on Cognacq Jay (10 000 f.) 157 dotations de 10.000 fr chacune :

Aux époux D'Allenne Gaston, mineur **Wavrin**, 10 enfants vivants. — Epoux **Gemmine** Henri usinier rue des Pâtures **Bourghelles**, arr Lille 10 enfants **vivants**. — Epoux Christiaens Albert, ouvrier usine, Noyelles-les-Seclin, 9 enfants vivants. — Epoux Maireaux Clet, rattacheur, Avesnes-sur-Helpe, 9 enfants vivants. — Epoux Delattre Georges Charles **Edouard** charbonnier la Calpe'ette-**Boulogne**, 9 enfants vivants. — Epoux Frise Paul, mineur rue Millet, 8 à **Lievin**, 8 enfants vivants. — Epoux Colin René ouvrier agricole et chiffonnier **Mouvion-en-Pontieu** (Somme) 8 enfants vivants. — Epoux Roland Francois, ouvrier **Saulzoir**, rue Thiers 8 enfants vivants

Epoux Mallart Georges, ouvrier d'une route d'Abbeville, **Doullens** (Somme), 8 **enfants** vivants. — Epoux Fruit Anatole peigneur de lin 138 rue Anatole France **Lomme**, 8 enfants vivants — Epoux Baviéra Jules, mineur route de Lens **Hénin-Lietard**, 8 enfants vivants — Epoux **Dujardin** Armand Paul chaudronnier ferblantier cité 7 n. 267 **Mazingarbe**, 8 enfants vivants. — Epoux Godard Louis **Hulluch**, 8 enfants vivants — Epoux Lemoine Léon manœuvre 43 rue Villebois-Marceuil **Divion**, 8 enfants vivants — Epoux Marmin André employé 2 6 rue Jules Baudelocque, **Boulogne-sur-Mer** 8 enfants vivants

Epoux Degardin Hector domestique **rue de la Liberté Mareiz**, 8 enfants vivants — Epoux Delmart Alfred ouvrier peintre **La Bassée**, 8 enfants vivants. — Epoux Cavé Désiré Augustin tuilier brasseur cité Jardins 78 **Arras**, 8 enfants vivants. — Epoux Chier Alphonse maçon **Wimille**, 8 enfants vivants. — Epoux Jen Gustave journalier **Rumegies**, 8 enfants vivants. — Epoux Lengin Joseph ouvrier mineur Lallaing 8 **enfants** vivants. — Epoux Louvet Gaston fileur en laine rue Faresu, **Fourmies**, 8 enfants vivants.

Conformément au désir exprimé par M Gabriel Cognacq et afin de se conformer plus complètement aux intentions des fondateurs il a été décidé qu'une part variable des prix de dix mille francs serait réservée à des candidats qui seraient particulièrement recommandables par leur jeunesse ou pour d'autres considerations :

Aux époux Lococq Paul Louis, instituteur libre 6, rue du Saint-Esprit fosse n. 11, **Lens**, 7 enfants vivants. — Epoux Quagebeur Jean Désiré, rédacteur au journal « La Dépêche du Midi » à **Nantes**, 7 enfants vivants. — Epoux Hérin Paul mineur Guesnain-Curon, 7 enfants vivants. — Epoux Godefroy Félix employé de banque 71 rue Georges Martens Saint-André-lez-Lille, 7 enfants vivants. — Epoux Berrard Edmond, instituteur libre cité 6 n 268, **Grenay**, 5 enfants vivants — Epoux Asselin de Williencourt Michel ingénieur rue de Condé Blanc Misseron A Quievrechain, 6 enfants vivants. — Fondation Etienne Lamy. — L'Académie décerne des prix de 17.000 francs à Fauquet Jules, à **Aubin-Saint-Vaast**, 16 enfants vivants.

Les prix de vertu de l'Académie Française

L'Académie Française a tenu hier sa séance publique annuelle, dite des prix de vertu sous la présidence de M Georges Lecomte. Le secrétaire perpétuel, M René Doumic, donna lecture pour commencer, du rapport sur les concours littéraires.

Le rapport sur les prix de vertu fut ensuite présenté par M. Georges Lecomte directeur. Il dit notamment : « Puisque une fois l'an, nous avons l'occasion d'un beau voyage à travers les émouvants spectacles de l'humanité qui se dévoue faisons-le avec des âmes recueillies.

« Paralysée des deux jambes, c'est actuellement dans une petite voiture après s'être longtemps étayée de deux cannes que Mlle Moulin, à **Pas-en-Artois** visite et soigne les affligés s'occupe des orphelins et les catéchise avec bonté.

» Le courage quotidien des pères et mères de familles nombreuses mérite également notre salut. La magnifique fondation de M. et Mme Cognacq nous permet d'honorer et de soutenir ces vaillants »

L'orateur a cité ensuite les œuvres de charité entreprises par des missionnaires des religieuses ou des laïques a admirables de ténacité et de courage »

M Georges Lecomte a terminé par un vibrant éloge de l'Armée du salut

AVEZ-VOUS LU

Notre ALMANACH

Pour 1932

Il est intéressant

Amusant Instructif

1 fr. 85

En vente partout

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 18 décembre 1931 Soleil : Lever à 7 heures 41 ; coucher à 15 heures 53.

Lune : Lever à 12 heures 26 ; coucher à 9 heures 45

Aujourd'hui : Saint-Gratien. Demain : Saint-Ignace.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observatoire faite le 17 décembre à 18 h. : Baromètre : 774 mlm 8, hausse depuis la veille à la heures ; 9 mlm 5.

Thermomètre : Fronds 491 ; Minima 292 . Maxima 598

Etat hygrométrique : 90 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h : néant

Direction du vent : Nord ; Force : faible ; Direction des nuages : Nord ; Etat du ciel très nuageux

Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, assez beau.

OFFICE NATIONAL METEOROLOGIQUE

— **Région Nord** : Amélioration, ciel brumeux 3/4 couvert avec quelques chutes intermittentes de bruine devenant demi-couvert avec éclaircies. Vent de secteur Est. A 5 m Baisse d'une de température. Minimum en baisse de 2° sur la nuit précédente.

NOMINATION. — Nous avons annoncé la nomination de M. Gilbert BASSET, **secrétaire général de la Sous-Préfecture de Dunkerque**, au poste de **greffier du Conseil interdépartemental de Préfecture du Nord et du Pas-de-Calais**, en remplacement de M. Willay, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Gilbert BASSET

M. Gilbert BASSET, qui s'était fait à Dunkerque de nombreux amis fut dans un arrondissement très important surtout depuis le rattachement d'Hazebrouck, un collaborateur très dévoué et averti de M. le Sous-Préfet.

L'avancement qu'on lui accorde consacre une série déjà longue de services dans l'administration.

En janvier 1910 M. BASSET fut attaché aux archives départementales. Il devint rédacteur en 1913 puis secrétaire du Conseil général, pour passer ensuite au greffe du Conseil de Préfecture.

Mobilisé M. BASSET fut blessé trois fois et refusa à deux reprises de se laisser évacuer. Les Dunkerquois regrettent le départ d'un secrétaire général qui avait su faire apprécier ses qualités de dévouement et de parfaite courtoisie, et ses amis de Lille le retrouveront avec plaisir

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD

GUIDE LOUIS MASSON — Indicateur — Consultez le

LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge

LE PROBLEME du Chômage devant la Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. **Deligne** lui donne l'assurance que ces mesures seront prises.

Le ministre déclare que l'entente entre les producteurs de charbon reste souhaitable.

Le gouvernement a pris des mesures pour diminuer le chômage. **Le régime des licences ne saurait être qu'un régime provisoire de transition.**

Il faut protéger le monde des mineurs et des dockers sans nuire aux intérêts du consommateur français, on ne peut nuire aux uns pour servir les autres. La Chambre peut compter sur le dévouement absolu du ministre des Travaux publics qu'elle fasse confiance au gouvernement pour réduire au minimum les effets de la crise.

M. **Perrin** (Isère) parle en faveur de l'assurance-chômage et proteste contre l'insuffisance des secours accordés aux chomeurs

La suite de la discussion est alors renvoyée, à 15 heures 30.

LA CONFIANCE DE L'EPARGNE DOIT RENAITRE

La séance reprend à 15 heures et M. **Doublé**, député communiste, soulève de vives protestations au centre, en affirmant que le patronat minier a gagné en 1932 des centaines de millions tandis que des pères de familles nombreuses étaient réduits par eux aux chômage.

M. **Mass.mi**, radical-socialiste, approuve le ministre du travail d'avoir donné comme une des causes de la crise, le fait qu'il y a un grand nombre de citoyens qui ne dépensent pas et se mettent au régime de la sous-consommation, mais n'est-ce pas parce qu'ils sont inquiets. Ce n'est que le jour où l'on prendra des mesures énergiques en faveur de la protection de l'épargne que la confiance renaîtra et l'argent de l'épargne reviendra alors aux entreprises industrielles.

M. **De Ramel** présente des observations sur le chômage dans les mines. Il souhaite que l'on abaisse les prix de détail pour augmenter la consommation du charbon. Il faudrait aussi diminuer les impôts et établir un droit de préférence en faveur des charbons français pour les services publics.

M. **Thoumyre** fait observer que l'on ne peut interdire à certains ports de recevoir du charbon anglais, puisque le charbon français leur coûterait trop cher en raison du prix des transports ferroviaires.

M. **De Ramel** termine en demandant au gouvernement de mettre fin au désordre dans le marché des charbons et de protéger les mineurs.

Après une suspension de séance, M. **Landry** fait décider que les deux débats sur le chômage, interpellations et protection de la main-d'œuvre seront discutés.

M. **Albertin** pose une question au ministre de l'agriculture sur la fréquence des incendies de forêts qui dévastent le Midi de la France.

UNE PROPOSITION DE M. LAVAL SUR L'ORDRE DU JOUR, REPOUSSÉE PAR 234 VOIX CONTRE 228

Après réponse de M. **Fould** à la question de M. **Albertin**, le président fait connaître les propositions faites par la conférence des présidents pour la fixation des ordres du jour. M. Laval, demande à la Chambre de les ratifier et de fixer une séance mercredi après-midi pour la discussion du projet de loi sur la réforme électorale (mouvements sur tous les bancs).

M. **De Monicault** pense que la discussion du projet de loi sur les baux à ferme devrait venir vendredi au lieu de lundi.

M. **Herriot** combat la proposition de M. **Laval**, et se déclare hostile à la réforme électorale. Il engage avec M. **Mandel** une assez vive controverse et fait l'historique des modes de scrutin depuis 1849.

On entend encore **MM. Daladier, Frossard, Béron, Léon Blum**, puis on passe au vote.

La proposition du Gouvernement tendant à fixer à mercredi prochain la discussion de la réforme électorale est repoussée par 234 voix contre 228.

M. **Mandel** réclame une suspension pour permettre à la commission de se réunir. **MM. Ernest Lafont, Herriot** et **André Hesse**, combattent cette proposition. L'assemblée est très bruyante et les orateurs ont des difficultés à se faire entendre. Finalement, M. de Monicault propose une transaction : la séance de cet après-midi ne commencera qu'à 3 h. 30, ainsi la commission du suffrage universel pourra se réunir auparavant

M. **Mandel** accepte.

M. **André Maris**. — Demain matin, on traitera du chômage, demain après-midi des baux à ferme, mais à 3 h. 30, pourrons-nous discuter des baux à ferme ?

M. **Mandel**. — Si je pose une question, ce ne sera pas au début de la séance.

Le président enregistre l'accord et lève la séance à 22 h. 15.

Séance matin pour la suite de la discussion des interpellations sur le chômage.

L'opinion de la C. G. T. sur les problèmes du chômage et de la main-d'œuvre étrangère

ELLE A ÉTÉ EXPOSÉE HIER AU GROUPE SOCIALISTE PARLEMENTAIRE

Le groupe socialiste parlementaire s'est réuni hier matin, sous la présidence de **M. Roger Salengro, député du Nord**, afin d'entendre MM. Raoul Lenoir et Francis Million, secrétaires confédéraux, exposer l'opinion de la C. G. T. sur les problèmes du chômage et de la main-d'œuvre étrangère.

M. Roger Salengro a fait connaître les dispositions qui interviendront vraisemblablement au terme des débats sur la crise économique et la question de la main-d'œuvre nationale.

Après un échange de vues où prirent la parole MM Raoul Lenoir et Francis Million, secrétaires de la C. G. T., Goujon, député du Rhône; Gounin, député de la Charente ; Laville, député de Saône-et-Loire; **Salengro, député du Nord**, le groupe socialiste parlementaire a chargé : 1° sa Délégation Exécutive de nommer les membres du Groupe qui s'aboucheront avec la C. G. T. **aux fins de dépôt d'une proposition de loi sur la semaine de quarante heures**; 2° ceux de ses membres qui siègent à la Commission de l'Enseignement de s'entendre avec la Fédération Confédérée de l'Enseignement **aux fins d'inscription dans le plus bref délai à l'ordre du jour du projet de loi prolongeant la scolarité.**

Le Groupe socialiste parlementaire sur la proposition de **M. Roger Salengro**, a félicité unanimement M. Frossard pour son intervention contre la suppression du second tour de scrutin

La réforme électorale

LE VOTE DE NOS DÉPUTÉS SUR LA QUESTION PRÉALABLE

Voici le vote des députés de notre région sur la question préalable posée par **M. Frossard** à propos de la réforme électorale, au cours du débat de mercredi soir :

Votants : 471 ; majorité absolue : 236 ; pour l'adoption : 231 ; contre : 240.

NORD. — N'ont pas pris part au vote : **MM. Desoblin, Goniaux, Groussau, Millot.**

On voté **contre**, c'est-à-dire pour le Gouvernement : **MM. Carlier-Caffieri, Delmotte, Deligne, Debève, Vincent, Bergerot, René Faure, Plichon, Nicolle, Contel, des Rotours, Lierman, Détailleur, Surmont.**

Ont voté **pour**, c'est-à-dire contre le Gouvernement : **MM. Bracke, Parsy, Salengro, Delcourt, François Lefebvre.**

PAS-DE-CALAIS. — On voté **contre**, c'est-à-dire pour le Gouvernement : **MM. Lemelle, Taillandier, Appourcheaux, Delesalle, Saint-Just.**

Ont voté **pour**, c'est-à-dire contre le Gouvernement : **MM. Louart, Evrard, Beltremieux, Canu, L. Vincent, Gnersy.**

N'ont pas pris part au vote : **MM. Tellier, Maes, Boulanger, Salmon.**

SOMME. — Ont voté **contre** : **MM. Lyons des Feuchin, Masse, Ménil.**

On voté **pour** : **MM. Ternois** et **Tonnelier.**

N'ont pas pris part au vote : **MM. Antoine** et **Gonnet.**

AISNE. — A voté **contre** : **M. Billard de Verneuil.**

Ont voté **pour** : **MM. Guernut, Tricotteaux, Deguise, Monnet, Havet.**

N'a pas pris part au vote : **M. Accambray.**

A propos de la dissolution des Comptoirs Lorthiois Frères, de Tourcoing

Nous avons annoncé qu'en date du 10 décembre, fut prise une délibération de l'assemblée des actionnaires des Comptoirs Lorthiois frères, au capital de deux millions de francs, dont le siège est 20 bis, rue des Ursulines, à Tourcoing. D'après cette délibération, la dissolution des Comptoirs a été prononcée. Le document nomme comme liquidateur M. Delaporte, directeur honoraire de la Société Générale avec tous pouvoirs.

A ce sujet nous tenons à préciser qu'il ne peut y avoir aucune confusion avec la Société Anonyme LORTHIOIS Frères au capital de 36 millions dont le siège est à Tourcoing, 43, rue de Lille.

Cette Société Anonyme LORTHIOIS Frères qui exploite : Un Peignage à **Tourcoing** ; Un Peignage à **Mouvaux** ; Une Filature à **Lille** et une Filterie à **Lille** n'est pas dissoute ; en conséquence, elle n'est pas munie d'un liquidateur ; seulement, l'exploitation de la Filature de Coton et de la Filterie, reste en action.

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

UNE IMPORTANTE CIRCULAIRE DE M. LE PREFET DU NORD

M. Langeron, préfet du Nord, vient d'adresser aux sous-préfets et maires du département du Nord, une circulaire par laquelle il rappelle les mesures arrêtées par le Conseil général devant permettre la réalisation d'un programme de travaux en vue de l'utilisation de la main-d'œuvre inemployée et les conditions dans lesquelles les fonds votés par le Conseil général pourraient être mis à la disposition des communes, notamment pour les subventions à allouer pour travaux divers.

Ce projet a été arrêté définitivement.

Pour faciliter la tâche des maires dans l'établissement des différents projets qui seront soumis aux conseils municipaux, M le Préfet précise quelle doit être la procédure à employer concernant les travaux en régie directe, ceux présentant une certaine importance, le contrôle d'emploi de la main-d'œuvre, le paiement des subventions et les bonifications qui peuvent en résulter.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Depot de vente : 78, Grande Rue

UN OCTOGÉNAIRE RENVERSÉ PAR UNE VOITURE HIPPOMOBILE

Tandis que le calme commençait à régner, place du Trichon, hier soir, vers 17 h. 30, un accident malheureux s'est produit et a provoqué une certaine émotion parmi les habitants du quartier.

Un vieillard, M. Charles Demey, agé de 80 ans, demeurant rue de Soubise cour Saint-Jean, voulut traverser la chaussée, à l'angle de la rue des Fleurs et de la place du Trichon. L'absence d'éclairage en ce lieu l'empêcha de voir qu'une voiture hippomobile de la Biscuiterie de « L'Union », 59, Grande Rue, conduite par M. Maurice Vanlangaert, domicilié 15, rue Marquisat, arrivait dans sa direction

Le malheureux piéton fut violemment tamponné par le véhicule et renversé sur la chaussée. Le conducteur parvint à immobiliser son attelage presque sur place et se porta ensuite au secours de la pauvre victime, qui était étourdie. Transporté dans une maison voisine, le vieillard fut examiné, par M. le docteur Claude Bernard, qui constata une forte commotion cérébrale et releva de nombreuses contusions sur différentes parties du corps. Vu le grand âge du blessé, le praticien fait de grandes réservves sur son état.

Habitant seul depuis le décès de son épouse, qui l'affecta fortement, il y a environ trois semaines, M. Demey fut transporté à l'Hôpital de « La Fraternité ».

Une enquête est ouverte, afin d'établir à qui incombe les responsabilités de cet accident.

HALLE FLIPO: Beurre 16 fr., 18.50 19.50

APRÈS LE TERRIBLE ACCIDENT DES « TROIS-PONTS »

Ces jours derniers, nous avons annoncé dans quelles circonstances un vieillard, Emile Roger, âgé de 82 ans demeurant dans un baraquement, rue d'Ypres, 2, avait été tué au passage à niveau des « Trois Ponts » en tendant de sauver son chien.

L'enquête menée par M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, a définitivement établi que l'octogénaire avait été victime de son imprudence, en s'engageant sur les voies de la ligne de chemin de fer Tourcoing-Ascq.

Nous apprenons que la victime sera inhumée samedi matin et que la dépouille mortelle quittera l'Hôpital de « La Fraternité » à 7 heures.

MEUBLEZ VOTRE SALON : Tous les sièges, tous les meubles fantaisie à **à l'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix** 3225

UNE AUTO FLAMBE

Hier, vers midi, M. Carlos Florin, demeurant 13, rue Thiers, à Tourcoing, rejoignit sa voiture automobile qu'il avait laissée en stationnement Grande-Rue Lorsqu'il voulut la remettre en marche des flammes jaillirent du moteur où l'essence avait pris feu par suite d'un court-circuit.

A l'aide d'un extincteur, M. Florin parvint à enrayer le sinistre et les pompiers mandés de toute urgence, n'eurent pas à intervenir. Les dégâts sont peu importants.

UNE AUTO-CHENILLE RENVERSE UN CYCLISTE

Le cycliste Georges Hombecq, 26 ans demeurant rue du Crétinier, 88, à Herseaux (Belgique), suivait la berge du canal hier vers 17 heures. Il arrivait à l'angle du quai de Marseille et du pont des Couteaux, lorsqu'il fut tamponné et renversé par une auto-chenille servant à la traction des bateaux, pilotée par Alfred Weppe, 30 ans, domicilié 283 rue de Marquette, à Lille.

Relevée par les témoins de l'accident, la victime fut transportée dans une maison voisine, où M. le docteur Descarpentries vint l'examiner. Le praticien diagnostique une foulure du pied droit et craint fortement une fracture de la cheville. Le blessé devra subir un repis de six semaines.

M. de la Chassagne de Séreya, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête.

BOCK MEYERBEER Préféré..... ....des Gourmets 3006

D'OU VIENNENT LES POULES ?

Dans notre édition d'hier, nous avons annoncé qu'une douzaine de poules et un coq avaient été enlevés au domicile de M. Victor Pagtino, entrepreneur de cimentage, demeurant 20, rue Carpeaux

Or, hier matin, un manœuvre François Stéfani, 40 ans, domicilié quai de Wattrelos, cour Rousseau, 1 en sortant de son domicile pour se rendre à son travail, découvrit un sac déposé sur la berge du canal à proximité de son domicile. L'ayant ouvert, il constata que le sac renfermait six poules tuées. Il se rendit aussitôt au poste de police du 5e arrondissement, où il fit sa déclaration de trouvaille.

Tout laisse supposer que les volatiles doivent provenir du poulailler de M. Pagtino et le service de la sûreté recherche actuellement l'individu qui a du faire le coup et s'est débarrassé aussi inconsciemment du produit de son méfait.

QUI A PRIS LA TABLE ?

M. Henri Wystraete, 58 ans, marchand de meubles, demeurant 21, rue de l'Alma expose, devant son magasin des objets

Or, hier soir, vers 18 heures, lorsqu'il rentra sa marchandise, il constata qu'une table de cuisine, ayant une valeur de 53 francs lui avait été enlevée. Ne sachant sur qui porter ses soupçons, il déposa une plainte entre les mains de M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, qui a ouvert une enquête.

LA CONSTRUCTION D'UN PASSAGE SUPÉRIEUR AU PASSAGE BEAUREPAIRE

Le jury d'expropriation s'est réuni hier au **Palais de Justice**, à Lille, pour déterminer les indemnités à allouer aux propriétaires dont les immeubles doivent être expropriés à Roubaix à la suite d'un projet établi par la Cie du Nord pour la construction d'un passage supérieur en remplacement du passage à niveau de Beaurepaire.

Les jurés se sont rendus à Roubaix pour se rendre compte de la valeur des immeubles et terrains.

Les décisions seront connues vendredi prochain.

HALLE FLIPO : Café 12 fr., 14 fr., 17 fr.

UNE CONFERENCE DU GENERAL COMMERCIALE ET TOURISTIQUE COMMERCIAL ET TOURISTIQUE

Le général Mollandin, directeur du comité français de propagande aérienne, répondant à l'invitation des sociétés locales aéronautiques : « les Ailes Roubaisiennes » et le « Club d'Avions légers des Flandres » est venu, hier, à Roubaix.

Dans la matinée, vers 11 heures, il se rendait au errain de Roubaix-Flers où en compagnie de M. Ambroise Got, de Strasbourg membre du comité français de propagande aérienne, il visitait le terrain et les installations des Ailes Roubaisiennes, sous la conduite de M. Deschepper, président et des membres du grand club roubaisien.

A midi trente, le général presidait un déjeuner servi en son honneur dans les salons du « Cercle de l'Industrie ».

Puis, il se rendait de nouveau au terrain de Roubaix-Flers, où cette fois il était l'hôte des membres du Club d'Avions légers des Flandres.

Dans la soirée, à 20 h. 30, le général Mollandin faisait une conférence du haut intérêt sur l'aviation commerciale et touristique. Il remit en relief tous les avantages que présentait l'aviation par rapport aux autres moyens de transport Il dit l'utilité de l'aviation sur toutes les distances et sur les courts trajets, en particulier Il termina en montrant l'œuvre accomplie par le comité de propagande aérienne et formula le vœu que cette œuvre soit soutenue par des groupements comme les deux grands clubs roubaisiens.

M. Georges Motte, président de la Chambre de Commerce, remercia l'orateur pour son excellente causerie et l'assura du plus entier dévouement de la Chambre de Commerce à la cause de l'aviation.

Un film documentaire « Vol au-dessus des Pyrénées » fut ensuite projeté.

Biscotte DELIS

LA MEILLEURE

Biscuiterie EXCELSIOR

Les réclamer 112 boulevard Montebello, LILLE, et dans toutes les bonnes maisons d'alimentation

LE DIMANCHE DE LA JEUNE FILLE

C'est dimanche prochain que commenceront les cours de danses modernes à la Fédération des Amicales laïques ; Mlle Bouvier, professeur de danses, s tiendra à la disposition des anciennes élèves, tous les dimanches, de 15 à 18 heures. Une salle spéciale sera réservée aux grandes jeunes filles

De service : Mlles Douay, Van-Bellinghem, Millan.

LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS ET LE CHOMAGE

Au cours de la dernière assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, la question du chômage a été plusieurs fois abordée par les orateurs qui ont pris la parole et notamment M Scapini, député de Paris

Les anciens combattants ont reçu comme un engagement sacré de la Patrie qu'ils ont sauvée la parole de Clemenceau à leur égard : « Ils ont des droits sur nous ».

Le premier de ces droits est le droit au travail, c'est-à-dire le droit à la vie Les anciens combattants qui croient aux engagements de la Patrie envers eux parce qu'ils croient à tous les devoirs ont confiance que ce droit leur sera conservé

Le Conseil d'administration qui, dès qu'la crise s'est accentuée a examiné la grave question du chômage, a pour suivi son étude. Il croit de son devoir conforme à l'intérêt des adherents de l'Association, d'attirer l'attention des Pouvoirs publics et des Industriels sur les mesures de protection à prendre en faveur des salariés français

Il demande donc que quoi qu'il arrive les anciens combattants français restent les derniers au travail.

Il demande qu'en aucun cas, il ne puisse arriver qu'un ancien combattant français soit en chômage alors que continueraient à travailler des employés et ouvriers des nations ex-ennemies et d'autres étrangers ; que, parmi les étrangers, les anciens alliés et associés et surtout les Belges soient conservés de préférence ; que parmi les Français tout en tenant compte le cas échéant des situations de famille, les plus favorisés de toute pour conserver leur gagne-pain soient les mutilés, ensuite les combattants non pensionnés.

Le Conseil d'administration de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens a est convaincu que ce recours légitime à l'accomplissement d'engagements sacrés sera écouté.

Les intéressés peuvent s'adresser, pour toutes les questions qui concernent leur emploi, au Secrétariat de la Fraternelle

LA CAMPAGNE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le comité des fêtes du quartier du Pile ayant pu s'assurer le **précieux concours** des deux sociétés de musique du quartier, l'Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens ayant son siège, 126, rue du Pile, et la fanfare des Trompettes « Les Dévoués », 4 rue Davoust, organise pour la journée du dimanche 20 décembre, une sortie pour la vente du timbre et des billets de tombola au profit du timbre, de même qu'il fera quêter au cours de cette sortie pour cette œuvre si intéressante.

Ce geste méritait d'être signalé et le comité est persuadé que la population roubaisienne réservera son plus favorable accueil aux organisateurs de cette journée du timbre, en se procurant les vignettes ou en souscrivant aux billets de la tombola, qui, nous le rappelons comporte de très magnifique lots.

La fusion des deux sociétés aura lieu à 10 heures sur la place Carnot, pour prendre le départ avec le comité.

QUATRIEME CONCERT DE L'ASSOCIATION SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE

Le quatrième concert de l'Association aura lieu le mardi 22 décembre, à 20 h. 30, salle Pierre Destombes, avec le concours du célèbre virtuose du piano, André Audoli, premier prix d'excellence du Conservatoire de Paris, grand prix de virtuosité I. Philipp, soliste des Concerts Lamoureux, Colonne, Pasdeloup.

Pour honorer la mémoire du grand musicien, Vincent d'Indy, qui vient de disparaître, l'Association a inscrit à son programme l'admirable triologie « Wallenstein » qui, pour la première fois, sera interprétée intégralement à Roubaix A ce programme viendront s'ajouter des œuvres de Mozart, Saint-Saens, Beethoven, etc.

Le concert, sous la direction de M. Francis Bousquet, grand prix de Rome, directeur du Conservatoire.

78 *(remarquez le n°)* **rue Nationale Lille**

La Maison du Porte-Plume — carrefour rue Hôpital-Militaire — expose une collection d'écrins «Jif Waterman» spécialement sélectionnés pour les cadeaux de fin d'année. Le prestige universel dont jouissent « Jif Waterman » vous les fera préferer pour vos cadeaux

Sociétés et Comités

COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES DU FONTENOY. — Les membres du Comité de Fêtes du Fontenoy, réunis en assemblée générale le 15 courant, chez M. Victor Fouquier, rue Henri Carnoche, vingt-cinq de leur nombre, ont constitué leur bureau en vue de former une chaîne. Ce bureau est définitivement formé comme suit : Président d'Honneur : M. Eugène Misplaeero ; Vice-Pré. Jean M. Vandestienne.

Comité Actif : Président : M. Broncheto Wallecan ; Trésorier : M. E. Demonnaux ; Secrétaire Général : M. F. Malin ; Sous-Trésorier : M. H. Allart ; Contrôleur aux comptes : M. V. Plouvier ; Commissaires : MM. Vanecke, Balcaen, Agache, Vaqbonne, Boudart et Delmotte.

Les commerçants profitent de l'occasion pour informer les commerçants du Fontenoy que le collecteur passera prochainement en vue de la cotisation pour l'année 1932.

AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 20 décembre de 10 à 11 h., permanence mensuelle pour les membres de l'Amicale au siège social : « Pandore », Café Pandore. Remboursement des allocations maladie opérations chirurgicales, prime de naissance, pénsions des lavettes, renseignements divers. La Commission rappelle à ses membres actifs assujettis aux Assurances Sociales et inscrit à la Caisse Centrale de Maladie de la Mutualité du Nord que des feuilles maladie cartelettes, certificat d'emploi, feuilles spéciales pour toutes les déclarations sont à leur disposition. Les sociétaires ayant changés d'adresse ou effectué une mutation d'usine de vouloir bien faire parvenir ces changements au secrétariat pour toute suite utile. Cette permanence dernier délai pour le versement des cotisations de l'année 1931

A 11 h. réunin de la Commission Administrative sous la présidence de M. Alfred d'Hondt (questions importantes)

AMICALE PHOTO DE ROUBAIX. — Les amateurs photographes sont invités à assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 20 h. 30, 181 Grande Rue

A l'ordre du jour : Causerie et démonstration sur l'emploi des papiers au bromure par M. M. Louage, Remise des photographies destinées au concours de la Coupe de l'Amicale-Photo.

Communication concernant les photographies demandées par la Chambre de Commerce pour illustrer l'album sur Roubaix.

Au cours de la réunion le secrétaire recevra les demandes d'abonnement aux diverses sections photographiques.

GRANDE FANFARE. — Ce soir, à 20 h., dernière répétition générale pour l'exécution de dimanche à Sainte-Marie.

FANFARE DE TROMPETTES « LES DÉVOUÉS ». — Répétition ce soir vendredi à 20 h. Sortie dimanche en tenue au local à 9 h. 30, pour le timbre antituberculeux

LES ACCORDEONISTES DU CUL-DE-FOUR. — Ce soir vendredi à 19 h. 30, répétition générale au siège, 106 rue de Fourcroy. Les instructions seront données pour le bal qui de Sainte Cécile. — Demain, samedi, réunion au siège à 19 h. 30, en uniforme et instruments.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir à 19 h. 30, réunion générale au Café Français.

CLIQUE SCOLAIRE ET POSTSCOLAIRE DE LA F.A.L.R. — Dans sa réunion du 15 décembre, le Comité de la Clique s'est constitué comme suit, pour 1932 :

Directeur : Henri Chevalier ; Trésorier : Gustave Masurdach ; Secrétaire : Léon Lung ; Sous-Lieutenant-adjoint : Fertaut ; Sergent-Garde-magasin : Lucien Duhoulmaire ; Tambour-major : Alire Cornelet ; Commissaires : Albert Ferret, Charles Lhéraert, Emile Delattre ; Edgard Devernay, Henri Charles, Raymond Soet, Xavier Recht.

LES AMIS DE LA BASSE-COUR DE ROUBAIX-TOURCOING. — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 20 courant à 17 h. Café Pandore, 28 rue Pauvrée à Roubaix. Tous les membres sont invités à cette réunion, mais plus spécialement la section pigeons.

ASSOCIATION DES ANCIENS DES 165 ET 365e R.I. — Les membres et les anciens de ces deux régiments sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 20, à 11 h. au siège, 87, Grande Rue.

A l'ordre du jour : Questions diverses, remise de la photo du groupe

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CLUB DE SUPPORTERS DU R.C.R. « LES SANS-SOUCI ». — La